

Un gouvernement qui abdique ses responsabilités sociales

Sans grand étonnement, mais avec beaucoup de déception et de colère, le RODCD ne peut que constater l'incroyable manque de vision du ministre des Finances, et par-delà de l'ensemble du gouvernement, en matière de politique sociale et de soutien aux organismes d'action communautaire autonome, notamment les organismes en défense collective des droits (DCD). Le budget de cette année continue de refléter le parti pris flagrant de ce gouvernement pour l'entreprise privée. Pour Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD, « les organismes en défense collective des droits sont souvent aux premières lignes pour voir les nombreuses attaques au filet social qui caractérisent plusieurs des politiques du gouvernement actuel. Force est de constater que ce gouvernement a abdiqué dans son rôle de redistributeur de la richesse ».

Dans ce contexte, les organismes en défense collective des droits sont plus nécessaires que jamais puisque le secteur représente et porte dans l'espace public/politique les voix des communautés vivant avec les conséquences de choix politiques déconnectés de leurs situations de vie.

Le statu quo financier empêche le secteur de la DCD de prospérer en matière d'accomplissement de sa mission. Notamment d'informer et de mobiliser la population touchée par des enjeux qui la concerne et de faire les représentations nécessaires auprès des gouvernements ou autres acteurs concernés.

Les soi-disant augmentations annoncées en 2022 et liées à l'actuel plan d'action gouvernemental n'arrivent même pas à compenser la hausse des coûts auxquels font face les organismes. Pour Catherine Gendron, présidente du RODCD, « le financement de nos membres continue d'être nettement insuffisant afin de pleinement répondre à nos missions et nous attendons toujours la mise en place d'un mécanisme d'indexation afin de pouvoir maintenir nos activités et nos équipes de travail. »

Le RODCD tient également à rappeler que la grande part de l'augmentation des budgets, dont se targue tant la ministre responsable de l'action communautaire, remonte pour l'essentiel à plus de cinq ans et avait été budgétée sous les libéraux, en lien avec le plan de lutte à la pauvreté sorti en 2018.

Nous sommes dans l'obligation d'affirmer pour une énième fois que les groupes en défense collective des droits ne sont pas immunisés contre l'inflation. Ils doivent de plus souvent répondre à un accroissement des besoins de la population. Leurs subventions n'étant toujours pas indexées, les groupes sont menacés de s'appauvrir et d'avoir de la difficulté à maintenir leurs activités. D'autres doivent composer avec des situations compromettant la stabilité et la disponibilité des équipes de travail. Le RODCD constate qu'encore une fois ce budget passe à côté des vrais enjeux de société!